



**FOND DE PLAN**

Composé sur la base du PCN 2012, de la BD-L-TC 2007, de l'OBS 2007, de l'Orthophoto 2007

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant:
  - PCN (ex.2012): bâtiment existant / bâtiment supprimé
  - BD-L-TC (ex.2007), orthophotos (ex.2007) et des relevés de terrain (2012)
- Ruisseau / Ruisseau souterrain ou temporaire
- Domaine de la voirie (espace non cadastré)
- Courbe de niveau

**DELIMITATION DES PAP "QUARTIER EXISTANT"**

- quartier existant - espace résidentiel
- quartier existant - espace villageois
- quartier existant - centre
- quartier existant - équipements
- quartier existant - zone d'activités

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

MODIFICATION CONFORMÉMENT À LA "LOI MODIFIÉE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN"

Délimitation de la modification ponctuelle du PAP "Quartier existant"

Ref. n°:			
Avis de la Cellule d'Évaluation			
Vote du Conseil Communal			
Approbation du Ministre de l'Intérieur			
PCN 2012 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG <span style="float: right;">COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES</span>			
BD-L-TC vs. 3.0 2007 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG <span style="float: right;">COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES</span>			
<b>Concept Conseil Communication</b> en urbanisme, aménagement du territoire et environnement		CO3 s.à r.l. 3, bd. de l'Alzette L-1124 Luxembourg Tel.: (+352) 26 68 41 29 Fax: (+352) 26 68 41 27 Mail: info@cc3.lu	
Maître d'ouvrage:		Administration communale de Redange/Attert	
Projet:		Modification ponctuelle du Plans d'Aménagement Particulier "Quartier Existant"	
Objet:		Extrait du PAP "Quartier existant" modifié - localité de Reichlange, "Rue de Saeul"	
Modifications	de	Date	Ind.
-		-	-
Echelle:	Plan n°:		
1 / 2.500	0619_04_19_III		
Indice:	Date:		
-	23.03.2023		
Élaboré:	Contrôlé:	Validé:	
A. Halter	C. Rabe	U. Truffner	
Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, calque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.			